

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE—une servante au No 12 rue Lisgar.

ON DEMANDE—immédiatement 20 filles pour travailler à No 257 rue Cumberland.

A VENDRE—Un magnifique cutter, s'adresser à M. U. Vézina épicière No. 172 rue Dalhousie.

COTTAGE A LOUER—Un magnifique cottage à louer sur la rue Principale, Hull, en face du bloc Poulin.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Lefebvre, de la force de trois chevaux, en bon état.

EST-CE BIEN LE "New Williams"

la machine à coudre dont on fait tant d'éloges et qui a assez de force pour coudre le cuir? Oui, car j'ai cousu TROIS DOUBLES DE CUIR avec, et je puis faire maintenant des OUVRAGES DELICATS tout aussi bien.

C. McDIARMID, 163, rue Sparks.

Vente à l'Écan!

Tous les soirs à 7 heures, CHEZ A. B. MACDONALD, Salle d'Écan, No. 111 rue Rideau.

A. B. Macdonald, Encanteur, Ottawa, 29 octobre 1886—3m.

BARDEAUX!

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en main une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et pleins dans les cotés qu'il vendra à d'ausi bonnes conditions que partout ailleurs.

G. ADAM, Pointe Gatineau, Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

PATINOIR A ROULETTES ROYAL.

PROGRAMME. JEUDI—Course d'un mille, m fleur dans 3. Les employés de l'Hôtel Russell vs. les employés de l'Hôtel Grand Union.

Moitié Prix! Moitié Prix!

117 douzaines de Chapeaux en Feutre à 39 cts. chaque.

83 douzaines de Chapeaux en Feutre à 75 cts. chaque.

Quelqu'un se fera faire mal, mais les acheteurs de Chapeaux et d'Articles de Modes pour ont avoir de bons bargains au

No. 39 rue Sparks.

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à

WILLIAM JONES, Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVELURE MAGNIFIQUE

Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur contour primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête

WILLIAM JONES, 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886—1an



NOUVEAU MAGASIN DE THÉ et CAFÉ.

Les sous-joints viennent d'ouvrir un magasin spécial dans les lignes de Thé et Café directement importés du Japon et du Java.

EN GROS ET EN DETAIL

3 000 objets de fantaisie sont offerts aux acheteurs.

Chaque lbs. de Thé achetée à leur magasin représente un prix d'une grande valeur.

Seul magasin Canadien-français de ce genre à Ottawa.

No. 487 Rue Sussex, Gagnon et Poliquin.

On demande des agents. Oct. 18 1886—6m.

Collège International, Commercial ET PRÉPARATOIRE.

INSTITUT D'ÉDUCATION DE FRAWLEY.

Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs d'haute mérite et de grandes capacités.

L'objet du collège est: 1er—D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquies les connaissances dont ils ont été privés.

4ème—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont:—

Matin 9:30 à 12:00, Après-midi 2:30 à 5:30, Soir 7:30 à 10:00.

Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau jusqu'à Vendredi, le 1er Octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire, et portant la suscription "Soumissions adressées pour Appareil de Chauffage à l'Eau Chaud, Salle d'exercices militaires, Montréal, Qué." pour la construction et l'achèvement d'un

Ap. avril de Chauffage à l'Eau Chaud à LA SALLE D'EXERCICES MILITAIRES à MONTRÉAL, QUÉ.

On pourra voir à ce Bureau, ainsi qu'au Bureau de A. Raz, Ecr., Architecte, Montréal, les plans et devis le et après VENDREDI, le 29ème jour du mois courant.

Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme "égale à cinq pour cent" du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 14 Octobre, 1886.

Service de Mal e entra le Canada et la Grande-Bretagne.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître-Général des Postes du Canada, à Ottawa, seront reçues à son bureau, à Ottawa, jusqu'à midi, Mercredi, le 6 Oct. prochain, pour le transport des malles, une fois par semaine, sur des bateaux à vapeur de première class, entre le Canada et la Grande-Bretagne, pour un contrat de cinq ans à dater du 1er avril 1887.

Les conditions du contrat sont obtenues sur demande au bureau du Haut Commissaire pour le Canada, Victoria Chamber, Londres, S. W., ou au Département des Postes, à Ottawa, Canada.

WILLIAM WHITE, Secrétaire, Département des Postes, Canada, Ottawa, 20 juillet 1886.

Memo. Il a été jugé nécessaire de faire plusieurs changements dans les conditions du contrat ci-haut mentionné; la date pour la réception des soumissions a été renvoyée à Vendredi midi, le 31 Décembre 1886.

On peut se procurer des copies des conditions amendées du contrat aux adresses mentionnées plus haut.

WILLIAM WHITE, Secrétaire, Département des Postes, Ottawa, 5 Octobre 1886.

Comme dépuratif, c'est à dire pour toutes les affections causées par l'impureté du sang, rien n'égale le remède du Dr Sey.

HISTOIRE DU VÉR A SOIE

(Suite)

L'examen, avec des verres grossissants montre que le fil du cocon est un tube excessivement fin, aplati, irrégulier à la surface et composé de trois couches distinctes. La couche centrale est de la soie pure; au dessus est un vernis inattaquable par l'eau chaude, mais soluble dans une faible lessive; enfin la superficie est un enduit gommeux, qui agglutine fortement entre eux les zigzags du fil et forme de leur ensemble une solide paroi.

Dès que le travail des chenilles est terminé, on recueille les cocons sur la ramée de bruyère, ou brin de graminée, et on les expose dans une étuve à l'action de la vapeur brûlante. On tue ainsi les chrysalides. Si l'on négligeait cette précaution, le papillon perceait le cocon, qui, ne pouvant plus se dévider à cause de ses fils rompus, perdrait sa valeur.

Le dévidage se fait dans des ateliers nommés filatures. On place les cocons dans une bassine d'eau bouillante pour dissoudre la gomme qui agglutine les divers tours. Une ouvrière armée d'un petit balai de bruyère ou de bouleau les agite dans l'eau pour trouver et saisir le bout du fil qu'elle met sur un dévidoir en mouvement. Entraîné par la machine, le filament de soie se développe, tandis que le cocon s'atitille dans l'eau chaude comme un peloton de laine dont on tirerait le fil. Au centre du cocon épuisé, il reste la chrysalide morte.

Telle qu'elle sort des bassines du dévidage, la soie brute du cocon a perdu sa couche gommeuse, dissoute par l'eau bouillante; mais elle est encore revêtue de son vernis naturel, qui lui donne sa raideur, son élasticité, sa couleur. En cet état, on la nomme soie écrue. Elle est tantôt jaune, tantôt blanche, suivant la couleur des cocons d'où elle provient.

Pour devenir apte à recevoir la teinture, qui en rehaussera l'éclat et le prix, la soie doit d'abord être dépourvue de ce vernis au moyen d'un léger lessivage à chaud. Elle perd ainsi le quart environ de son poids et devient d'un beau blanc, quelle que soit sa couleur primitive. Après ce traitement d'épuration, elle prend le nom de soie débroussée ou de soie cuite.

On peut dévider la soie sans tuer la chrysalide, lorsqu'on a besoin d'avoir des œufs pour propager l'espèce; il suffit de mettre le cocon dans l'eau tiède et d'opérer de la même manière que pour les cocons morts, seulement il faut le faire dans les 12 jours qui suivent la formation complète du cocon. La chrysalide vivante est conservée et insecte parfait, le papillon, en sort tout comme s'il était dans son cocon.

POTASSIUM, (A suivre)

ASSISES CRIMINELLES

Cette cour a expédié beaucoup de besogne hier.

La cause de Nolan, de Gloucester, contre John De-wan, accusé de séduction, a été entendue. Le jury fixa à \$1,000 le montant de la poursuite et jugement fut rendu en conséquence pour cette somme.

Un autre cas analogue, celui de Griffiths vs Mains, fut arrangé à l'amiable, le père de la jeune fille acceptant la somme de \$225 sans frais additionnels.

Le jury rendit un verdict de non-coupable dans la cause de Hattie Johnston, accusée d'infanticide.

Thos Ouellette, pour vol d'un cheval et d'une voiture, comparait aussi. La cause fut renvoyée. Le prisonnier trouvé coupable de voies de fait, fut condamné par le jury à 48 heures d'emprisonnement.

Jos. Aoyotte, pour avoir déchargé une arme à feu sur Maxime Lépine est mis à la barre. Le jury après avoir délibéré durant près de trois heures rapporte un verdict de coupable avec recommandation spéciale à la clémence de la cour en conséquence de services rendus par le prisonnier durant l'expédition du Nil.

Henry James Cook, pour avoir obtenu de l'argent en se servant du nom de son patron M. Morgan et de Mde Emily Morgan, s'avoue coupable dans les deux cas. Après lui avoir fait comprendre la gravité de l'offense commise, le jury le condamne à un mois d'emprisonnement pour chaque off-ense, considérant que le prisonnier a déjà été emprisonné durant un terme de cinq mois.

Daniel Kelly plaide non coupable à l'accusation d'avoir causé des blessures à Hu h Lunny, le 16 août dernier. Le prisonnier est acquitté.

La cause de Charles Mott et Thos. Enright, pour blessures causées à Wm. Leunie avec intention, est appelée. Après une heure de délibération, le jury retourne un verdict de non coupable contre Enright et coupable d'assaut contre Mott, qui

fut condamné à une amende de \$50 qu'il paye séance tenante.

TELEGRAPHIE

Bruits de guerre. Londres, 29.—L'alliance Turco-Russe est brisée et la situation est tellement tendue que le moindre acte peut amener un conflit européen.

L'élection de Montréal-Est. Montréal, 29.—L'honorable juge Doherty a décidé que les bulletins marqués au dos ne seront pas mis de côté. La majorité de M. David restera à peu près la même.

Imprimerie sacagée. Québec, 29.—Durant la nuit de jeudi des personnes inconnues sont entrées dans les bureaux du Nouvelliste, à St Roch, qui sont fermés depuis quelques jours, et ont mis en pâtre toutes les formes et la matière composée. On fait des recherches.

Exécution de Sprout. Victoria, C. B., 29 oct.—Robert E. Sproule, citoyen américain, a été pendu ici ce matin, pour le meurtre de Thonas Hammel, en juin, 1885, aux mines de Kootnay. Sproule a gravi les degrés de l'échafaud fermement et a parlé quelques instants en protestant de son innocence.

Pas d'accord. Québec, 29 oct.—Dans le procès du meurtre de St Sylvestre, les jurés n'ont pu être d'accord sur le verdict à rendre et sont restés en fermés jusqu'à deux heures aujourd'hui. A leur retour à la Cour, comme ils ne s'accordaient pas encore, le juge les déchargea de leur devoir et renvoya le procès au prochain terme de la Cour Criminelle.

Incendie d'une gare. Winnipeg, 29 oct.—La station du chemin de fer du Pacifique à West Salkirk a été entièrement détruite par le feu hier. On ignore comment le feu a pris.

Fièvres. Winnipeg, 29 oct.—Il y a un grand nombre de cas de fièvres typhoïdes en cette ville. La plupart des victimes sont des hommes qui sont venus des camps du chemin de fer, où ils ont pris la maladie.

Naufrage. Québec, 29 oct.—Le vapeur Lake Huron, de la ligne Beaver, parti de Liverpool à destination de Montréal, s'est échoué sur l'île Madame et a subi des avaries considérables à la quille.

Le vapeur a pu cependant remonter jusqu'à la Pointe des Sauvages, à sept milles en bas de cette ville, où il s'est arrêté. Le vapeur est à moitié rempli d'eau et l'on n'a pu s'assurer exactement de sa position. Une équipe d'hommes et des vapeurs sont partis pour aller à son secours.

DANS LA CAPITALE

Personnel. Le général Middleton est parti hier soir pour Toronto où il doit faire aujourd'hui l'inspection des Grenadiers et des "Queen's Own."

Le Toussaint. Lundi, solennité de la Toussaint, cette fête sera célébrée avec pompe dans toutes les églises catholiques de la ville. A la basilique, il y aura chant et musique de circonstance à l'orgue.

Examens. M. E. O. Pigeon, partira mardi prochain pour Toronto, où il subira ses derniers examens comme chirurgien-dentiste. Notre jeune ami sera de retour à Ottawa vers le commencement de mars prochain. Nous lui souhaitons succès.

Au Patinoir. Entre autres attractions au Patinoir à Roulettes, la semaine prochaine, apparaitront, lundi et mardi, les célèbres frères Roz-lla, surnommés à bon droit "les rois de l'air", dans leur prodigieuse exercice sur le trapèze volant. Mardi après-midi, on répètera les mêmes exercices; nul doute qu'il y aura foule. M. O'Reilly n'épargne rien pour rendre cet endroit d'amusement le plus attrayant possible et les amateurs du patin à roulettes doivent lui en savoir gré.

Au Cercle Lafontaine. Il y avait réunion compacte aux salles de ce cercle, hier soir, à l'occasion de la visite de M. J. M. Macdonald, Henry Aylen, J. K. Foran et Arthur McMahon, qui ont fait une si habile campagne en faveur de M. Cormier, le député du comté d'Ottawa.

M. Oscar McDonnell, président du Cercle, occupa le fauteuil. Il ouvrit la séance en remerciant si chaleureusement les orateurs présents du succès obtenu par la victoire de M. Cormier, et introduisit ensuite M. Arthur McMahon, qui prononça un excellent discours.

M. Henry Aylen parla ensuite, et fit une revue des actes des libéraux qu'il compara à ceux des conservateurs.

M. J. M. McDougall, introduit par le président, fut accueilli sur l'estrade par de frénétiques applaudissements. L'orateur parla en français et fit allusion à la question Riel qui avait fait le thème général de toutes les luttes de husting durant la dernière campagne.

On appela ensuite M. J. K. Foran qui prononça un fort joli discours dans lequel il entremêla des récitations de plusieurs pièces de vers. M. Foran parla aussi en français avec beaucoup de succès.

M. Thomas Stewart, président de l'Association Libérale Conservatrice, suivit. Il félicita les membres du Cercle Lafontaine sur le succès obtenu dans le comté d'Ottawa et en même temps sur l'excellente idée qu'ils avaient eu d'inviter les principaux orateurs de la grande jolte qui vient de se terminer par la victoire du candidat qu'ils repré sentaient.

Il fit aussi allusion à la part que le Cercle avait prise dans la réception faite à M. Meredith, le futur Premier d'Ontario.

Un vote de remerciement fut ensuite passé à l'unanimité et l'assemblée s'ajourna en poussant des hour rals pour la Reine et Sir John A. Macdonald, le vieux chef.

Cour de Police. 30 octobre—Ed Wright, Hugh Molloghan et Thomas Doherty, tous trois pour creasse trop bruyante à la dive bouteille, sont condamnés à une amende de \$2 et \$1 de frais chacun; Joseph Brisebois, pour avoir troublé la paix publique, \$3 d'amende et \$2 de frais; Margaret Mathews, conduite de désordre, renvoyée à vendredi prochain; Liz et Carrie Payne, vagabondage, renvoyées à veni tre di.

Accident. M. James Brown, cultivateur du Township de Huntley s'est fait broyer une jambe, hier, en aidant à placer une machine à battre dans sa grange. L'accident a été causé par une lourde pièce de bois dont on se servait pour remuer la machine qui, dans sa chute, a produit le fatal résultat ci-dessus.

Délégation. Sir Adolphe Caron a eu une entrevue hier avec Son Honneur le maire McDougall et MM. P. Baskerville, M. P. P. le Principal Woods et le Prof. Selwyn, au sujet de l'usage de la salle de manège pour la prochaine convention musicale proposée. Sir Adolphe a répondu qu'il accorderait la salle pour deux jours mais qu'il ne pouvait en accorder l'usage pour plus longtemps. Un effort sera tenté pour avoir l'usage de la Chambre des Communes à cet effet.

Souper aux huîtres. Le souper d'huîtres annuel donné par l'Institut Canadien aura lieu jeudi prochain, le 4 novembre. Cette fête est généralement patronisée par la majorité des Canadiens de la ville. Nous osons espérer qu'il en sera de cette fois ci comme de toutes les autres et qu'il y aura foule, tous se feront un devoir et un plaisir de se rendre à cette fête si joyeuse, toujours.

Petites notes. —La Banque Union vient de faire l'émission de nouveaux billets de \$5 d'un très joli dessin. Sur le coin gauche, la vignette représente une vue de la côte Lamontagne de Québec et la citadelle; sur le côté droit se voit la figure de la Reine Victoria.

—L'état sanitaire de la ville actuellement est excellent.

—Les exercices des Quarante Heures et du jubilé sont commencés hier à l'église St Jean Baptiste.

—Le pont Du-Jérin a été ouvert hier après midi aux voitures.

—Le nouveau pont qui se construit actuellement sur le canal, à Hogsback, avance rapidement. Dix hommes y sont employés et l'on espère qu'il sera terminé dans un mois.

—Le trafic des passager sur le chemin de fer Canada Atlantique augmente tous les jours.

—L'eau sera retirée du canal vers le commencement de décembre.

—La Basilique a été remplie tous les soirs à l'occasion de la retraite. Le Révd Père Dowdal qui en est le prédicateur prononce d'éloquents sermons.

—L'honorable John Carling est de retour à la Capitale depuis hier.

—MM. Gilmour et Cie, de la Pointe Gatineau, ont envoyés hier deux gangs d'hommes dans les chantiers.

LES VINAIGRES—La Lotion Persienne remplace avantageusement les vinaigres de toilette connus, et de plus c'est la meilleure eau de beauté pour blanchir la peau et rafraîchir le teint.

ECHOS DE HULL

Déceptions. M. Pagé, éditeur-proprétaire du journal comique qui a nom l'Alliance, a été fort déçu dans son attente, ce matin, lorsque Son Honneur le juge Champagne, au lieu de condamner M. Moffet à la prison: ou au moins à subir son procès devant les grands jurés, tel que le comportait la nature de l'offense reprochée à M. Moffet, ne l'a, au contraire condamné qu'à \$10 de frais et \$15 de dommages. Une nouvelle déception était ménagée à M. Pagé lors qu'il a vu les avocats de M. Moffet interjeter immédiatement appel de ce jugement par bref de certiorari, qui sera décidé le 6 novembre prochain devant Son Honneur le juge Wurtelle. La prétention des avocats de M. Moffet est que Son Honneur le juge Champagne a excédé sa juridiction en décidant, lorsque la valeur des dommages causés était moindre que \$20, d'après la preuve. L'accusation contre M. Moffet portait \$20 de dommages, et d'après les avocats du défendeur, Son Honneur le juge Champagne devait ou condamner M. Moffet si les dommages s'élevaient à cette somme où l'acquitter s'ils étaient moindres.

Personnel. M. Edmond MacMahon, greffier de la cour du Recorder à Montréal, est en ce moment en visite à Hull, chez son père, M. Arthur MacMahon, avocat.

Parti et récompense. Deux jeunes élèves d'une de nos écoles élémentaires de Hull ont fait un pari. Il s'agit de décider lequel des deux trouvera le plus grand nombre de fautes contre l'orthographe et la grammaire dans le dernier numéro de l'Alliance.

Ils sont à ce travail depuis jeudi et n'ont pas encore terminé. On nous dit que l'un d'eux est rendu à 475 fautes et l'autre à 537. Nous donnerons le portrait de l'éditeur de l'Alliance à celui qui aura gagné le pari, et nous proposons que l'imprimeur du dit journal, M. Mitchell du Free Press, donne son propre portrait à celui qui en aura trouvé le moins. Il ne serait pas juste de laisser sans récompense le travail hebdomadaire de ces courageux enfants.

Salle Saint-Joseph. Quatre soumissions sont déposées chez M. le notaire Tétréau pour la construction de la nouvelle salle de la Société Saint-Joseph. Il y aura réunion de la société mardi prochain au soir, et le contrat de construction sera probablement accordé alors.

Que peut faire le vrai mérite? Les mérites sans précédents du Sirop Allemand de Boschee durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exemptera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centimes la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885—1an.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une pastre et vingt cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.